

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 octobre 2016

Nombre de conseillers titulaires : 167 Nombre de conseillers présents : 127

Nombre de pouvoirs : 12 Nombre d'absents excusés : 28

- FINANCES

• Demande de concours au receveur municipal

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de demander le concours de Monsieur Eric AUGEREAU en qualité de receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et assistance en matière économique, financière et comptable.

• Définition du taux de l'indemnité de conseil du receveur municipal

Monsieur le Maire donne lecture d'un amendement à la délibération en référence à l'article 25 du règlement intérieur du Conseil Municipal de Montrevault-sur-Èvre.

Amendement rejeté à la majorité - 139 votants : 21 voix pour, 91 contre et 27 abstentions.

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'accorder à Monsieur Eric AUGEREAU, l'indemnité de conseil au taux de 100 %.

- FONCIER

· Attribution prime à la construction

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'attribuer une prime communale à la construction aux personnes figurant dans le tableau présenté, qui ont fait construire, une maison d'habitation à Saint-Pierre-Montlimart hors lotissement communal,

• Bail rural pour terrains de Couroussé - Commune déléguée de Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte de mettre à disposition par bail rural les terres communales situées au lieu-dit « Couroussé », d'une superficie totale de 22 ha 78 a 08 ca au GAEC GALLARD, approuve les termes du bail rural qui sera passé à cet effet et qui prévoit notamment une redevance d'occupation révisable chaque année selon l'indice national des fermages et autorise Monsieur le Maire à signer le bail rural à compter du 1^{er} novembre 2016 pour une durée de 9 années, soit jusqu'au 31 octobre 2025.

- RESSOURCES HUMAINES

• <u>Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste d'adjoint d'animation de 1ère classe</u> <u>suite à la réussite à un examen professionnel</u>

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2016.

• Convention de mise à disposition de personnel de l'OGEC de l'école privée de la Boissière sur Èvre

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte les conditions de mise à disposition d'un agent de l'OGEC de l'école privée St Nicolas de la commune déléguée de la Boissière sur Èvre pour la période du 9 novembre 2016 au 5 juillet 2017 et ce, afin de prendre en charge les enfants de l'accueil de loisirs chaque mercredi midi des semaines scolaires pendant une durée maximum de 15 minutes en attendant le car.

- AFFAIRES SCOLAIRES

· Contribution financière à la ville de Cholet pour la scolarité d'enfants du territoire

Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de participer aux frais de scolarité de deux enfants domiciliés sur le territoire de Montrevault-sur-Èvre pour un montant total de 858,52 € pour la ville de Cholet.

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Signature d'un Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance-Jeunesse

2016-2019 avec la CAF et la MSA.

- Projet d'extension du cimetière Commune déléguée de Saint Quentin en Mauges
- Le Conseil Municipal, à la majorité, émet un avis favorable à la réalisation de l'extension du cimetière de la commune déléguée de Saint Quentin en Mauges sur la parcelle cadastrée section B n° 196 d'une superficie de 1 585 m² et autorise Monsieur le Maire à solliciter Madame la Préfète de Maine-et-Loire afin qu'elle prescrive une enquête publique en vue de la poursuite de ce projet.
- · Convention avec les Archives Départementales suite à un don de documents

Le Conseil Municipal, à la majorité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec les Archives Départementales de Maine-et-Loire suite à un don de fonds afférent à l'histoire de la commune déléguée de Saint-Pierre-Montlimart.

· Remplacement d'un adjoint démissionnaire

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le remplacement d'un poste à la fonction d'adjointe à la commune nouvelle de Montrevault-sur-Èvre (au 21ème rang du tableau).

• Élection d'un adjoint au maire de la commune nouvelle

Le Conseil Municipal procède à l'élection d'une nouvelle adjointe par vote à bulletin secret. Des scrutateurs sont nommés : Clément EMERIAU et Fanny PLARD.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après à la suite d'un seul tour de scrutin.

Nombre de bulletins : 139 Bulletins blancs et nuls : 6

Abstention: 1

Danielle JARRY a obtenu 131 voix Lydia HAÏDRA a obtenu 1 voix

Le Conseil Municipal,

déclare Danielle JARRY proclamée élue adjointe à la commune de Montrevault-sur-Èvre au 21ème rang,

• <u>Mise à disposition de salles municipales dans le cadre de l'organisation d'élections primaires par les partis politiques</u>

Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte la proposition de mise à disposition gratuite de locaux municipaux afin d'y tenir des élections primaires aux conditions présentées.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : lundi 21 novembre 2016